

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MAGASIN
DU
BAS-CANADA,
JOURNAL
Littéraire et Scientifique.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

HOR. de Art. Poet.

TOME PREMIER.

Théophraste

M. BIBAUD,
ÉDITEUR ET PROPRIÉTAIRE.

Montreal :

De l'Imprimerie de Ludger Duvernay.

.....
1832.

MAGASIN
DU
BAS-CANADA.

TOME I. 1er. JANVIER 1832. NUMERO 1.

EN commençant la publication du Magasin du Bas-Canada, qu'il nous soit permis de citer une partie du Prospectus de la Bibliothèque Canadienne. "Nul homme instruit, disons-nous dans ce Prospectus," ne peut, il nous semble, récoquer en doute l'utilité, la nécessité même d'un tel ouvrage dans le Bas-Canada. Il n'y a pas ici, a dit dernièrement un correspondant du Spectateur Canadien, une seule de ces feuilles périodiques, au moyen de laquelle on puisse faire connaître les idées ou les ouvrages qui ont cours ailleurs, et ont quelque prix aux yeux des hommes instruits de tous les pays, le nôtre excepté, sur la littérature, les arts, les sciences. Que de réflexions pénibles à faire sur cet état de choses?... Que deviendrions-nous, s'il durait?... Détournons les yeux de ce spectacle affligeant. Espérons qu'il se trouvera parmi nous assez de raison et d'esprit public, pour effacer ce que l'on peut appeler une tache à notre pays."

"En effet, un savant ou un littérateur étranger, qui voyagerait dans le Bas-Canada, et y observerait l'état de la société, sous le rapport de la littérature et des sciences, serait sans doute fort surpris de voir que dans cette province, peuplée d'un demi-million d'individus parlant la langue française, il ne se publie pas en cette langue un seul journal littéraire et scientifique; et il ne pourrait s'empêcher d'en conclure, avec une grande apparence de vérité, que parmi les Canadiens d'origine française, il n'y a pas un seul homme capable de conduire un journal de ce genre, ou pas assez de lecteurs instruits, ou amis de l'instruction, pour le soutenir.

"Faire disparaître ce qui peut réellement être regardé comme une tache à notre pays; répandre parmi la généralité de ses habitans la connaissance de ce que les sciences, les arts et les lettres offrent de plus agréable et de plus utile dans le commerce de la vie; encourager et propager parmi les Canadiens tous les genres d'industrie dont leur pays est capable; faire ressortir les talens et les connaissances, souvent trop inconnues ou trop modestes, de

nos concitoyens, morts ou vivants ; mettre au jour des monumens littéraires, des traits d'histoire, ou des faits à l'honneur et à l'avantage du pays, restés jusqu'à cette heure dans l'obscurité ; inspirer à nos jeunes compatriotes le goût de l'étude et de l'instruction, et faire naître ou entretenir parmi eux une noble et louable émulation ; enfin, faire connaître toute l'étendue de pays qu'on appelle, ou qu'on peut appeler Canada, mieux et plus avantageusement qu'il ne l'est, même de ses propres habitans ; tels sont les principaux objets que nous avons eus en vue, en entreprenant la présente publication."

"Les autres études," dit CICERON, "ne sont ni de tous les âges, ni de tous les temps, ni de tous les lieux ; mais les lettres sont un aliment pour la jeunesse et une récréation pour la vieillesse : elles sont un ornement dans la prospérité ; un refuge et une consolation dans l'adversité : elles égagent au-dedans ; elles n'embarrassent point au-dehors : elles veillent avec nous, elles voyagent, elles demeurent à la campagne avec nous."

Nous terminerons, en rapportant quelques unes des idées d'un honnête et respectable citoyen d'entre nos voisins des Etats-Unis, sur la lecture des ouvrages périodiques.

"On a, dit-il, beaucoup discours et beaucoup écrit sur l'utilité des journaux ; mais on n'a pas parlé d'un des principaux avantages qu'on peut tirer de ces publications, celui de les faire lire par les enfans, dans les écoles, ou en famille. Voulez-vous que votre enfant fasse des progrès rapides dans la lecture, &c. mettez-lui un journal entre les mains : parmi le grand nombre de matières différentes qui y sont contenues, il se trouvera sûrement quelque chose qui sera de son goût, et qui plaira à son imagination.—Un journal est le livre le moins cher qu'on puisse se procurer ; car il peut tenir lieu de beaucoup de livres. Loin donc que ce soit un luxe d'avoir des journaux, c'est plutôt une économie. Encouragez ces publications, et vous encouragez les connaissances ; encouragez les connaissances, et vous assurez le bien-être de la postérité. Les journaux peuvent tenir lieu d'école et de compagnie : ils ont le pouvoir de divertir et d'égayer les gens sombres et chagrins ; ils peuvent servir à réprimer les extravagances et les étourderies des libertins et des débauchés ; enfin, ils peuvent être utiles à toutes sortes de personnes, quelques soient leur caractère, leur état et leur rang."

200 SEBASTIEN CABOT.—JACQUES CARTIER.

« C'est la vérité que l'on cherche et que l'on doit trouver dans l'histoire; elle est faite pour instruire, et le mensonge ne peut jamais être par lui-même un objet d'instruction: on l'admet dans les poèmes et dans les romans. Ceux qui composent ces sortes d'ouvrages ont atteint le but de leur art, quand ils ont trouvé le secret d'amuser les lecteurs par des fictions agréables; mais un historien est obligé de se renfermer dans les bornes de la plus exacte vérité. Ce fameux axiome, RIEN N'EST BEAU QUE LE VRAI, semble n'avoir été fait que pour lui; c'est une loi fondamentale de l'histoire qu'il ne doit jamais oublier; il perd la qualité d'historien, dès qu'il s'en écarte: s'il le fait volontairement et habituellement, son livre n'est plus qu'un roman faussement paré du titre d'histoire. Quand il ne lui échappe qu'un petit nombre d'erreurs, on peut les lui pardonner; il n'en est aucun qui en soit tout à fait exempt; mais si son ouvrage en est rempli, le cri de la vérité, dont les droits sont toujours inviolables, s'élève contre lui avec tant de force, qu'on ne le traite plus avec la même indulgence. Ce serait dénaturer, en quelque sorte, la science de l'histoire, que d'y admettre la moindre fausseté: tout ce qui n'est pas exactement vrai lui est étranger; c'est la vérité seule qui constitue son essence. »

GRIFFET, *Preuves de l'histoire*.
 Il se trouve dans les premiers numéros de la « Bibliothèque Canadienne, » à l'article de l'HISTOIRE DU CANADA, deux erreurs, peut-être aujourd'hui d'assez peu de conséquence en elles-mêmes, mais toujours contraires à la vérité de l'histoire, et que nous devons conséquemment nous faire un devoir de corriger, si nous en avons le moyen. Ces erreurs, dont l'une a rapport à CABOT, et l'autre à JACQUES CARTIER, nous pourrions les rectifier en deux mots; mais il est nécessaire qu'un écrivain entre dans quelque détail, même pour prouver qu'il s'est trompé, ou qu'il a été induit en erreur, quand le guide qui l'a égaré est un auteur accrédité; et c'est le cas où nous nous trouvons.

Nous avons dit, d'après CHARLEVOIX, dans le 1er. No. de la « Bibliothèque Canadienne, » qu'en 1497, un Vénitien, nommé JEAN GABOT ou GABOTO, accompagné de ses trois fils, qui avait armé aux frais, ou du moins sous l'autorité de HENRY VII, roi d'Angleterre, reconnut l'Ile de Terre-Neuve et une partie du continent voisin; mais que, suivant les meilleures autorités, il ne débarqua en aucun endroit ni de l'île ni du continent.

Il est à remarquer que le nom de Cabot est écrit avec une C, et non avec une G, dans les originaux de la Bibliothèque Canadienne.

Or, d'après un mémoire, * dont nous avons sous les yeux la REVUE ou la critique, il est faux que la reconnaissance ou la découverte de l'île de Terre-Neuve soit due à Jean Cabot, ou Cabot, ou à SEBASTIEN CABOT, un des trois fils de Jean, qui, suivant Charlevoix, s'étaient embarqués avec leur père. L'ouvrage où cette opinion de l'historien de la Nouvelle France et de quelques uns de ceux qui l'ont précédé, est contredite et prouvée erronée, se compose en grande partie de documents et de pièces justificatives dont l'authenticité semble ne pouvoir pas être révoquée en doute. Nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de voir ici en son entier le morceau de la Revue qui a rapport à ce voyage des Cabot dont parle Charlevoix.

« Il paraît à peu près certain, d'après l'autorité de Gomara, écrivain espagnol, et de quelques autres historiens, que Sébastien Cabot, fils d'un Vénitien, et né à Bristol, pénétra à un beaucoup plus haut degré de latitude dans les mers du nord, que les historiens anglais ne l'ont cru, bien qu'aucun d'eux n'ait ignoré qu'il fit son premier voyage de découverte, sinon exclusivement aux frais, du moins sous l'autorité ou la protection de Henry VII. L'objet de Cabot était de trouver un passage à la Chine ou aux Indes par les mers du nord, afin d'en faire venir les épices par une route moins longue que celle du Cap de Bonne-Espérance, que suivaient alors les Portugais. — Il parvint évidemment à un point où les jours étaient très longs, et en quelque sorte sans nuit, puisque, suivant DEBRY, BELLEFOREST, CHAUVETON, et autres, c'était le soixante-huitième degré de latitude septentrionale. Il paraît même qu'il découvrit véritablement la baie qui a été nommée ensuite d'Hudson, et qu'il ne fut empêché de faire d'autres découvertes dans ces quartiers que par la mutinerie de son équipage, qui refusa d'aller plus loin. La partie de l'Amérique qu'on suppose avoir été vue pour la première fois par Cabot, le 24 Juin 1497, "n'était pas l'île de Terre-Neuve," comme on l'a cru généralement, mais une petite île située par les 56 degrés de latitude, sur la côte même de Labrador. Le fait est important, en ce qu'il applaudit des difficultés qui auraient existé, si l'on avait pu supposer que la description qu'il donne de cette île s'appliquât à ce qu'on appelle présentement Terre-Neuve, bien qu'à dire vrai, ce nom fût donné autrefois aux îles et terres nouvellement découvertes, dans ces quartiers.

Le paragraphe suivant ne laisse pas que d'être curieux, quoique le raisonnement qu'on y fait pour prouver que Cabot a

* A MEMOIR OF SEBASTIAN CABOT, with a Review of the History of maritime Discovery. Illustrated by Documents from the Rolls, now first published. Svo. pp. 333. London, 1831.

découvert l'Amérique avant Colomb, ne nous paraisse pas concluant.

“Plusieurs auteurs se sont étrangement trompés sur l'époque de la première découverte faite par Cabot du continent américain. On a pourtant trouvé dans la chapelle des rôles des lettres-patentes qui résolvent la question, et qui attribuent indubitablement à Cabot l'honneur distingué d'avoir le premier découvert l'Amérique. Dans ce document, qui est daté du 3 Février 1498, se trouve la description des terres et des îles déjà découvertes par Cabot, laquelle description étant accompagnée d'une carte dressée par lui, et qui fut suspendue pendant plusieurs années dans le salon de la reine ELISABETH, à Whitehall; ne laisse aucun lieu de douter que Cabot n'ait précédé CHRISTOPHE COLOMB et AMERIC-VESPUCE dans ces régions. Les patentes sont dressées au nom de Jean, père de Sébastien Cabot; mais on attribue la chose à la précaution avaricieuse de Henry VII, qui pensait que sa part stipulée des profits de l'expédition serait plus assurée, si Jean Cabot, alors riche négociant vénitien, et commerçant à Bristol, était garant de la due exécution du contrat.”

L'erreur, ou plutôt les erreurs au sujet de Cartier, se trouvent au No. 2, de la Bibliothèque Canadienne, où nous disons, d'après Charlevoix: “De l'île d'Orléans, Cartier se rendit dans une petite rivière qui en est éloignée de dix lieues, et qui vient du nord: il la nomma “Rivière de Ste. Croix”, parce qu'il y entra le 14 Septembre. C'est la même qu'on appelle aujourd'hui Jacques Cartier, bien que Champlain ait cru que c'était la rivière de St. Charles.” Notre savant compatriote, M. A. BERTHELOT, a prouvé jusqu'à l'évidence, dans sa Dissertation sur le canon de bronze trouvé dans le St. Laurent, que ce n'est pas Champlain, mais bien Charlevoix lui-même qui est ici dans l'erreur. Il prouve également que le même historien se trompe encore, quand il dit—que “Jacques Cartier partit de Ste. Croix, le 19 Septembre, avec la *Grande-Hermine*” et deux chaloupes, laissant les deux autres bâtimens dans la rivière, où la *Grande-Hermine* n'avait pu entrer;” et que “c'était une tradition constante en Canada qu'un des trois navires (de Cartier) fut brisé contre un rocher qui est dans le fleuve St. Laurent, vis-à-vis de la rivière Ste. Croix, que la marée couvre entièrement lorsqu'elle est haute; et que cette roche s'appellait encore de son temps la *roche de Jacques Cartier*.”

“Charlevoix, dit M. Berthelot, reproche à Champlain de n'avoir pas bien compris le récit de Jacques Cartier. Voyons d'abord ce récit, après quoi nous tâcherons d'apprécier la tradition. Consultons L'ESCARBOT. Cet écrivain, d'après ce

qu'en dit Charlevoix, dans sa liste des auteurs sur l'histoire de la Nouvelle-France, paraît sincère, bien instruit et impartial. Lescarbot copie le récit du second voyage de Jacques Cartier, (que nous écrivons maintenant Cartier,) de l'original présenté au roi, écrit à la main, et couvert en satin bleu. (A la page 268, il dit que d'abord il avait résolu de ne donner qu'un abrégé de ce voyage, mais que pour l'avantage des navigateurs, il le donne en son entier.) En effet la différence du stile de Cartier et de Lescarbot est très sensible, et en plusieurs endroits Lescarbot explique des expressions de Cartier qui avaient déjà vieilli de son temps. Lescarbot, après avoir rapporté la découverte que Cartier fit de l'Île aux Coudres, le 6 Septembre 1535, le 7 il l'en fait partir et le fait arriver à quatre îles distantes de l'Île aux Coudres de sept à huit lieues, desquelles, dit-il, il y en a une grande environ dix lieues de long et cinq de large. Le 8 Septembre, le dit capitaine fit apporter nos barques pour passer outre, et aller à mont le dit fleuve avec le flot pour aller chercher hable et lieu de sauveté pour mettre les navires, et fûmes outre le dit fleuve environ dix lieues, cotoyant la dite île, et au bout d'icelle trouvâmes un affourc d'eau fort beau et plaisant, auquel lieu il y a une petite rivière, et hable de barré marinant de deux à trois brasses, que trouvâmes lieu à nous propice pour mettre nos dits navires à sauveté. Nous nommâmes le dit lieu Sainte Croix, parce que le dit jour y arrivâmes. — Après avoir visité de dit lieu et trouvé être convenable, se retira le dit capitaine et les autres dedans les barques pour retourner aux navires.

Lescarbot dit, dans une note en marge, « hable de barré » c'est-à-dire, hâvre qui assèche de basse mer. Il faut que le mot *affourc*, ou *affourq* fût encore familier de son temps, puisqu'il ne le définit pas; mais il est hors d'usage aujourd'hui. Fourque et forcat sont des termes de marine de nos jours. L'homonymie dit à une oreille française que l'on entendait du temps de Cartier par le mot fourc, ce nous entendons de nos jours par celui de fourche: ce qui correspond parfaitement à la fourche d'eau que présentent à la vue le hâvre de la rivière St. Charles et le fleuve St. Laurent, entre Québec et la Pointe Lévi, lorsque l'on entre dans le bassin de Québec par le chenal du nord de l'Île d'Orléans. Ces expressions de Cartier ne peuvent certainement pas s'appliquer à l'entrée de la rivière Jacques Cartier. Quant au mot *marinant*, il faut supposer qu'il était très familier du temps de Lescarbot, puisqu'il n'en donne pas la définition; mais dans la circonstance où il le place, il exprime indubitablement le mouvement de l'eau pendant le reflux.

Cartier retourne à ses navires, visite l'Île d'Orléans, et ré-

vient avec ses dits navires "au dit lieu de Ste. Croix, le 14 Septembre. Le seizième du dit mois, nous mêmes nos deux plus grands navires dans le dit hable et rivière, où il y a de pleine mer trois brasses, et de basse eau demi-brasse, et fut laissé le gallion dedans la rade pour mener à Hochelaga". Ce gallion, continue M. Berthelot, était l'Emérillon, du port d'environ 40 tonneaux. Les deux autres vaisseaux étaient la Grande Hermine, d'environ 120 tonneaux, et la Petite Hermine, d'environ 60. (Le 19, Cartier part pour Hochelaga avec le gallion, (et non la Grande Hermine, laissée dans le havre,) et le 5 Octobre, il est de retour au havre de Ste. Croix, où étaient ses navires, et les maîtres et mariniers qui y étaient demeurés) avaient fait un fort devant les dits navires tous clos de grosses pièces de bois plantées de bout joignant les unes aux autres, et tout à l'entour garni d'artillerie. Cartier ajouta : "Il y a aussi es environs du dit Canada, dedans le dit fleuve, plusieurs isles, tant grandes que petites. Et entr'autres il y en a une qui contient plus de dix lieues de long, laquelle est pleine de beaux arbres, et force vignes. Il y a passage des deux côtés d'icelle; le meilleur et le plus sûr est du côté de vers le sud, et au bout d'icelle isle, vers l'ouest, y a un affourqu'eau bel et délectable pour mettre navires : auquel y a un détroit du dit fleuve courant et profond, mais il n'a de large qu'environ un tiers de lieue; le travers duquel y a une double terre de bonne hauteur toute labourée, aussi bonne qu'il soit possible de voir. Et là est la ville et demeurence du seigneur DONACONA, laquelle demeurence se nomme Stadaconé. Et auparavant qu'arriver au dit lieu y a quatre peuples y demeurant, savoir : Ajaouaté, Starnatam, Tailla, qui est sur une montagne, et Stadin, puis le dit Stadaconé, sous laquelle haute terre vers le nord-est, est la rivière et hable de Ste. Croix; auquel lieu avons été depuis le quinzième jour de Septembre jusqu'au sixième jour de Mai mil cinq cent trente-six : auquel les navires demeurèrent à sec, comme ci-devant est dit." Le temps du départ approchant, le texte dit : "Ce que nous était de nécessité; car nous étions affoiblis, tant de malades, que de nos gens morts, qu'il nous fallut laisser un de nos navires au dit lieu de Ste. Croix." Le Samedi sixième jour de Mai, nous appareillâmes du havre de Ste. Croix, et nous mêmes poser au bas de l'Isle d'Orléans, environ douze lieues du dit Ste. Croix.

Qui, d'après ce récit fait au roi par Cartier, peut avoir le moindre doute que ce capitaine n'ait passé l'hiver de 1535 et 1536 dans la rivière de St. Charles, située au nord de Québec, et qu'il laissa un de ses vaisseaux au Ste. Croix, dans le havre de la rivière St. Charles, ce fut non pour l'avoir perdu



sur la roche de Jacques Cartier, mais à raison de la faiblesse de ses équipages. La tradition dont parle Charlevoix n'a pu être transmise par des Européens, depuis 1536, après le départ de Cartier, jusqu'en 1608, que Champlain s'établit à Québec. S'il y eut une telle tradition, elle n'a pu parvenir que par des Sauvages des environs. Champlain se rendit par les lieux parcourus par Cartier, environ 72 ans après; Charlevoix n'a la à Québec que vers 1720; c'est-à-dire environ 180 ans après Cartier. Lequel des deux pouvait le mieux être guidé par les traditions des Sauvages. Champlain était contemporain de Lescarbot; peut-on supposer qu'il n'ait pas eu comme ce dernier accès à la relation du second voyage de Cartier? De plus, Champlain a pu voir plusieurs Sauvages qui lui ont dit avoir vu des hommes de son espèce, blancs et barbus, hiverner au nord de Québec, c'est-à-dire à la rivière St. Charles. Ainsi Champlain doit avoir fondé son opinion et sur le récit de Cartier, qui est très explicite, et peut-être aussi sur le rapport de vieux Sauvages, témoins oculaires du séjour de Cartier à la rivière St. Charles. Il est bien clair que Charlevoix s'est trompé en disant que Cartier partit pour Hochelaga dans la *Grande Hermine*. Le passage ci-dessus de Cartier dit positivement le contraire. Il ne cite qu'en gros des mémoires et une tradition qu'on lui a rapportée en Canada, pour prouver que Cartier a perdu un vaisseau sur la roche qui se trouve vis-à-vis sa prétendue Ste. Croix; mais il déclare lui-même qu'il ne trouve rien de cela dans les mémoires sur lesquels il nous donne le second voyage de Cartier.

LE CANADA EN 1663.

Monsieur BIBAUD.— Un livre qui m'est tombé dernièrement sous la main, me met en état de réfuter victorieusement, comme je m'en flatte, des calomnies avancées quelquefois par des gens qui ne nous veulent rien moins que du bien, et répétées encore l'été dernier, dans une des feuilles anglaises de Québec, sur la manière dont le Canada a été peuplé originairement, et conséquemment sur l'origine des Canadiens en général. C'est "l'Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France vulgairement dite le Canada," imprimée "à Paris, chez Florentin Lambert, rue Saint Jacques, vis-à-vis Saint Yves, à l'image Saint Paul. M. DC. LXIV. Avec permission." L'auteur de ce petit ouvrage est M. Pierre BOUCHER, qui fut pendant plusieurs années gouverneur des Trois-Rivières, et qui, à l'époque où il l'écrivait,

(1663,) résidait dans ce pays depuis trente ans; et avait eu toutes les occasions possibles de le connaître, au moral comme au physique. Il n'avait ni intérêt ni motif pour déguiser la vérité; car il écrivait, non seulement à la sollicitation d'une "quantité d'honnêtes gens, qu'il avait eu l'honneur d'entretenir, pendant qu'il avait été en France (en voyage), mais encore à l'invitation particulière du gouvernement, dont il était un des principaux employés en Canada, et qui lui avait fait des questions et demandé des renseignements sur ce pays. "Je me suis contenté," dit-il au lecteur, dans son avant-propos, "je me suis contenté de vous décrire simplement les choses, sans y rechercher le beau langage, mais bien de vous dire la vérité avec le plus de naïveté qu'il n'est possible, et le plus brièvement que faire se peut; omettant tout ce que je crois être superflu, et qui ne servirait qu'à embellir le discours... Je vous assure, mon cher lecteur, que j'ai vu la plus grande partie de tout ce que je dis, et le reste je le scay de personnes dignes de foy."

Aux extraits qui vont à réfuter les calomnies de nos envieux, j'en joins quelques uns sur les habitations, ou l'état de la population du Canada, en 1663, croyant qu'ils ne seront pas vus sans intérêt par vos lecteurs.

Pages 11 et suivantes.— Québec est la principale habitation, où réside le gouverneur général de tout le pays. Il y a une bonne forteresse et une bonne garnison; comme aussi une belle église, qui sert de paroisse, et qui est comme la cathédrale de tout le pays: le service s'y fait avec les mêmes cérémonies que dans les meilleures paroisses de France. C'est aussi dans ce lieu que réside l'évêque. Il y a un collège de jésuites; un monastère d'ursulines, qui instruisent toutes les petites filles; ce qui fait beaucoup de bien au pays, aussi bien que le collège des jésuites pour l'instruction de toute la jeunesse dans ce pays naissant. Il y a pareillement un couvent d'hospitalières, qui est un grand soulagement pour les pauvres malades. Québec est situé sur le bord du grand fleuve St. Laurent, qui a environ une petite lieue de large en cet endroit là, et qui coule entre deux grandes terres élevées. Cette forteresse, les églises et les monastères, et les plus belles maisons sont bâties sur le haut; plusieurs maisons et magasins sont bâtis au pied du coteau, sur le grand fleuve, à l'occasion des navires qui viennent jusque là: car c'est là le terme de la navigation pour les navires: l'on ne croit pas qu'ils puissent passer plus avant sans risque.

* Il n'est peut-être pas hors de place de dire que cet avant-propos est précédé d'une « Epître à Monseigneur COLBERT, » datée « de la Ville des Trois Rivières en la Nouvelle France, le 8 Octobre 1663.

Une lieue au-dessous de Québec, la rivière se sépare en deux, et forme une belle île, qu'on appelle l'île d'Orléans, qui a environ dix-huit lieues de tour, dans laquelle il y a plusieurs habitans. Les terres y sont fort bonnes; il y a aussi quantité de prairies le long des bords.

Quatre ou cinq cents pas au-dessous de la forteresse, la terre est coupée par une belle rivière nommée la rivière St. Charles, qui a près d'une lieue de large en sa décharge dans la grande rivière; quand la marée est haute... Au-dessous de cette rivière, le pays devient plat et est habité jusqu'à sept lieues en bas.

Québec est situé du côté du nord, et est habité assez avant dans les terres, qui s'y sont trouvées bonnes: il est habité aussi trois lieues en montant.

Pages 32 et 33.—“Du côté du nord, depuis le Cap Tourmente, qui est sept lieues plus bas que Québec, jusqu'au Cap Rouge, qui est trois lieues au-dessus, tout cela est habité, le long du grand fleuve.

Pages 21 et 22.—“Disons un mot de l'habitation des Trois-Rivières. C'est un fort beau pays à voir; un pays plat, point montagneux, qui a de fort beaux bois; plusieurs rivières et lacs entrecourent ses terres, qui sont toutes bordées de belles prairies.—Les terres que l'on a commencé à désertir sont sablonneuses, mais qui ne laissent pas de produire à merveille, étant un sable gras au-dessus. On s'est bâti seulement du côté du nord.—Il y a comme deux habitations séparées par une grosse rivière: on l'appelle Trois-Rivières, à cause qu'étant entrecoupée par des îles, elle fait comme trois rivières en ce lieu-là, qui vient de dedans les terres du côté du nord.

“Mont-Royal, qui est la dernière de nos habitations françaises, est plus avancée dans les terres. Elle est située dans une belle grande île nommée île du Mont-Royal.”

M. Boucher ne parle pas du fort de Richelieu. Voici ce qu'il dit du poste de Tadoussac; pages 20 et 21. “Tadoussac est un lieu où les navires abordaient autrefois, et où ils faisaient leurs décharges, avant qu'on osât les faire monter jusqu'à Québec... On y a fait bâtir une chapelle, un magasin, et une petite forteresse, à l'occasion de plusieurs sauvages qui y passent l'été; mais il n'y a personne qui y habite, le pays n'étant pas propre, tant pour les terres que pour la saison, quoique la pêche y soit fort bonne.”

M. Boucher dit, dans son avant-propos: “Vous verrez ci-après les avantages que l'on peut tirer de ces pays pour le temporel, je veux dire pour les biens de la terre. Pour le spirituel, l'on ne peut rien désirer de plus. Nous avons un évêque (M. de LAVAL) dont le zèle et la vertu sont au-delà

de ce que j'en puis dire ; il est tout à tous ; il se fait pauvre pour enrichir les pauvres, et ressemble aux évêques de la primitive église. Il est assisté de plusieurs prêtres séculiers, gens de grande vertu ; car il n'en peut souffrir d'autres. Les pères jésuites secondent ses desseins, travaillant dans leur zèle ordinaire infatigablement pour le salut des Français et des Sauvages. En un mot, les gens de bien peuvent vivre ici bien contents ; mais non les méchants, vu qu'ils y sont éclairés de trop près : c'est pourquoi je ne leur conseille pas d'y venir ; car ils pourraient bien en être chassés, du moins être obligés de s'en retirer, comme plusieurs ont déjà fait." Et à la page 155 et suivante du livre. "Voici encore une question qui m'a été faite, savoir comme on vit en ce pays-ci ; si la justice s'y rend ; s'il n'y a point bien du libertinage, vu qu'il y passe, dit-on, quantité de mauvais garnemens et des filles mal vivantes.

"Je répondrai à tous les points, l'un après l'autre, et je commencerai par le dernier. Il n'est pas vrai qu'il vienne ici de ces sortes de filles, et ceux qui en parlent de la façon se sont grandement mépris, et ont pris les îles de St. Christophe et de la Martinique pour la Nouvelle France. S'il y en vient ici, on ne les connaît point pour telles ; car avant de les embarquer, il faut qu'il y ait quelques-uns de leurs parens ou amis qui assurent qu'elles ont toujours été sages. Si par hazard il s'en trouve quelques-unes de celles qui viennent qui soient décriées, ou que pendant la traversée elles aient eu le bruit de se mal comporter, on les renvoie en France.

"Pour ce qui est des garnemens, s'il y en passe, c'est qu'on ne les connaît pas ; et quand ils sont dans le pays, ils sont obligés de vivre en honnêtes gens, autrement il n'y aurait pas de jeu pour eux : on sait aussi bien pendre en ce pays-ci qu'ailleurs, et on l'a fait voir à quelques-uns qui n'ont pas été sages."

LES MISSIONNAIRES ; OU DECOUVERTE DE LA CHUTE DE NIAGARA.

Parmi les premiers Missionnaires qui furent envoyés d'Angleterre pour convertir les naturels de l'Amérique au christianisme furent JOSEPH PRICE et HENRY WILMINGTON ; ils avaient eu ordre de leurs supérieurs de pénétrer plus avant vers le nord, dans les forêts de l'Amérique, qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Ils débarquèrent à Boston, qui n'était encore qu'un petit village. Après y être demeurés un mois, ils en partirent à la fin de mai, pour les forêts inexplorées du septentrion. On se figure aisément les fatigues et les

privations qu'ils essayèrent, et les dangers qu'ils coururent, en traversant un pays inconnu et inculte, entrecoupé de rivières rapides ou profondes, et couvert de forêts presque impénétrables. Après avoir traversé une chaîne de montagnes, ils tombèrent dans un pays plat. Ils y avaient marché pendant plusieurs jours sans rencontrer une seule créature humaine; lorsqu'un matin, se trouvant dans une clairière, ils aperçurent à travers les arbres une troupe de sauvages, qui s'étant approché d'eux, leur parlèrent en un langage agréable, mais qui leur était entièrement inconnu. Leurs gestes indiquaient la surprise que leur causait la vue d'hommes si différents d'eux, et armés de ce qui ne leur paraissait être que des bâtons polis. Pendant qu'ils étaient ainsi occupés, un troupeau d'oies sauvages passa au-dessus de leurs têtes : les Indiens leur décochèrent leurs flèches; mais ils ne purent les atteindre. Price et Wilmington levant leurs fusils, tirèrent, et au grand étonnement des sauvages, deux des oies tombèrent expirantes à leurs pieds. Ils entourèrent les deux Européens, pour contempler avec une curiosité mêlée d'admiration des armes qu'ils avaient auparavant méprisées. Le chef parut leur demander par signes de les accompagner, afin que le reste de la tribu pût voir ce qui leur semblait être tout-à-fait merveilleux; et l'ayant suivi, ils arrivèrent bientôt à un endroit où un nombre de sauvages étaient occupés à construire une cabane d'écorce. Le chef leur donna néanmoins à entendre que ce n'était que leur endroit de chasse, et leur dit que leur village était situé bien loin de là, dans la direction du soleil, qui se cachait alors derrière les arbres, et auquel ils devaient bientôt retourner.

Dès lors, les missionnaires commencèrent à apprendre la langue de leurs hôtes, et ils se trouvèrent en état de converser avec eux, lorsqu'ils s'en retournèrent au village, qui était sur les bords du lac Oneida. Lorsqu'ils y furent arrivés, Price commença à les instruire; mais ayant écouté patiemment son premier sermon, ils ne voulurent plus s'assembler pour l'entendre. Voyant le but de sa mission manqué, il dit à Wilmington qu'il avait dessein de reconnaître s'il y avait de la vérité dans ce qu'il avait entendu dire à Boston des grandes eaux intérieures, et lui demanda s'il voulait l'accompagner. Wilmington y consentit; et ayant informé les sauvages de leur intention, le chef qui les avait amenés au village, leur donna à entendre que la rivière qu'ils avaient passée conduisait à un immense bassin, qui était formé, comme ils le supposaient, par la décharge de plusieurs grandes rivières, mais qu'un bien petit nombre de ceux de sa tribu avaient jamais été sur ses bords dans leurs canots. Il y avait pourtant un vieillard qui, dans sa jeunesse, s'y était avancé dans son canot pendant plusieurs

soleils; et avait rapporté qu'il était arrivé à une énorme rivière qui tombait dans une mer d'eau douce; où ayant débarqué pour chasser, il avait entendu un bruit terrible d'eaux qui tombaient, à ce qu'il crut; et s'étant avancé à travers les bois vers l'endroit d'où venait le bruit, l'espace de quelques milles, il s'aperçut que le courant devenait si rapide qu'aucun canot ne pourrait le remonter. La crainte l'empêchant d'aller plus loin, il retourna à son canot et s'en revint; mais c'était le seul homme de la tribu qui avait osé aller jusque-là, et d'après ce qu'il avait rapporté, ils supposaient que cette rivière était la source du grand lac.

Les missionnaires demandèrent au chef, qui s'appellait MAYOUK, s'il permettrait à quelques uns de ses gens de les accompagner jusqu'au lac, pour reconnaître d'où venait le bruit qui avait effrayé le vieux sauvage. Il s'efforça d'abord de les dissuader de leur dessein, mais n'y pouvant réussir, il leur dit qu'il les accompagnerait lui-même dans leur expédition. Il fut donc convenu qu'ils descendraient la rivière la semaine suivante; mais il arriva un événement, qui retarda considérablement leur départ.

En se levant un matin, ils s'aperçurent que d'épais nuages de fumée passaient au-dessus de leurs têtes, accompagnés d'une chaleur insupportable, que les sauvages disaient être occasionnée par le feu qui était dans les bois; et comme le vent était fort, des ondées de cendre tombaient fréquemment autour d'eux. Pour les éviter, ils se réfugièrent dans leurs cabanes; mais la chaleur de l'air et l'épaisseur de la fumée augmentèrent tellement, qu'étant en danger d'être suffoqués, le chef ouvrit l'avis de se jeter dans l'Oneida; et comme il n'y avait rien de mieux à faire, ils s'y précipitèrent, ne laissant que la tête au-dessus de l'eau, et ayant la précaution de l'y plonger aussi de temps à autre, bien qu'elle fût toute noircie par les cendres qui tombaient autour d'eux. Ils y demeurèrent pendant plusieurs heures. Le vent ayant enfin changé, à leur grande joie, et poussé les flammes dans un sens opposé, ils furent délivrés du danger de leur situation; mais ils ne purent encore sortir de l'eau, vu que la terre était toute couverte de cendres brulantes. En sortant de l'eau, ils virent, à leur grand chagrin, que le village était en feu, en plusieurs endroits, et ce ne fut que difficilement qu'ils purent arrêter le progrès de l'incendie. Les canots qu'ils avaient tirés à sec sur le rivage furent aussi brulés. Après avoir réparé les dommages et fait d'autres canots, ils se mirent en route. Après qu'ils eurent navigué pendant plusieurs jours, ils arrivèrent au lac Ontario, dont la vue les frappa d'étonnement. Autant que leur vue pouvait porter, ils n'apercevaient que le lac, qui leur parais-

sait être une mer sans bornes, dont la surface calme n'était pas même ridée par le plus petit souffle de vent. Ils continuèrent à naviguer, le long du rivage, cherchant un endroit où ils pussent mettre leurs canots en sûreté, durant la nuit; et parmi les petites baies qu'ils rencontrèrent, ils en trouvèrent une qui leur parut convenable à leur dessein; et y entrèrent aussitôt. Le lendemain matin, ils continuèrent leur voyage. Comme ils rangèrent la côte, les daims sortaient quelquefois des bosquets qui bordaient le rivage du lac, pour les regarder, ou traversaient à la nage les embouchures des rivières et des ruisseaux qu'ils dépassaient; mais ils étaient trop occupés à admirer la beauté de la scène qu'ils avaient sous les yeux, pour interrompre les jeux et les gambades des bêtes fauves, en s'efforçant de les blesser, ce qu'ils ne faisaient que quand la nécessité les y contraignait. Ils naviguèrent ainsi pendant plusieurs jours, sans rien rencontrer qui leur donnât à penser qu'ils approchaient du lieu auquel le vieux sauvage avait fait allusion, lorsqu'un matin, ayant fait plusieurs milles avant que le soleil eût pu dissiper la brume épaisse qui les enveloppait, ils se virent, quand l'air se fut éclairci, sur le point d'entrer dans une grande rivière qui se déchargeait rapidement dans le lac. Comme cette circonstance coïncidait jusqu'à un certain point avec la première partie du récit qui leur avait été fait, ils se déterminèrent à y entrer. Mais après l'avoir remontée pendant quelque temps, le courant devint si rapide, qu'ils furent contraints de débarquer, et de continuer leur route par terre, sur le bord de la rive escarpée du fleuve. Le vent, qui soufflait légèrement, produisait un murmure continu parmi les arbres des forêts, mais nos voyageurs s'imaginaient entendre un bruit sourd venant de plus loin.

Ayant suivi pendant quelque temps le cours du fleuve, le long du précipice, Price proposa qu'un des hommes du parti montât dans un arbre, pour suivre de l'œil le cours de la rivière, et voir d'où provenait le bruit qu'ils croyaient entendre. Mayouk dit en conséquence à l'un de ses jeunes gens de monter sur un pin élevé, qui se trouvait éloigné des autres. Ce sauvage fut à peine rendu à la moitié de l'arbre qu'il poussa un cri d'étonnement, et en étant descendu, il dit à ses camarades qu'il avait vu des nuages immenses d'écume, qui s'élevaient au-dessus des arbres, mais qu'il n'avait pu découvrir d'où ils provenaient. Encouragés par ce rapport, ils continuèrent à suivre les bords escarpés du fleuve. Le bruit, qui avait augmenté peu à peu, devenait à chaque instant plus terrible, et la vitesse du courant leur faisait imaginer qu'ils étaient dans le voisinage d'un rapide furieux, lorsqu'étant sortis des bois épais où ils marchaient, ils se trouvèrent tout à coup sur le

bord d'un rocher nu, qui était comme suspendu au-dessus d'un vaste abîme, dans lequel deux courans et une grande rivière se précipitaient avec un bruit qui noyait toutes les exclamations de la surprise, et surpassait celui que fait l'océan dans une tempête. Se retirant avec effroi du bord de l'abîme dans lequel ils avaient été, sur le point de se plonger, ils fixèrent leurs regards étonnés sur le torrent bruyant et écumeux, sans remarquer que la partie du rocher où ils se trouvaient, il n'y avait qu'un instant, s'ébranlait et se détachait peu à peu de la masse adjacente: ils ne furent avertis du danger imminent qu'ils avaient couru que par la chute de cet immense bloc, qui se fit avec un bruit qui retentit dans tous les bois d'alentour, et s'éleva au-dessus de celui de l'énorme cataracte. Les missionnaires se retirèrent involontairement au milieu des arbres, n'osant pas retourner au point d'où ils avaient vu le rocher se précipiter dans l'abîme, et purent envisager avec plus de sang-froid la perspective qu'ils avaient sous les yeux. La rivière, au-dessus de la chute, était jusqu'à une certaine distance, un rapide furieux, qui se précipitait vers l'abîme avec une force incroyable; mais avant d'y arriver, dans quelques parties du grand courant, l'eau devenait calme, tandis que dans d'autres, elle était blanche d'écume. Tandis qu'ils étaient ainsi occupés, Mayouk, jettant un grand cri, dirigea leur attention sur un grand daim ou chevreuil, qui luttant vainement contre la force irrésistible du courant, près de la chute, était entraîné rapidement à sa destruction. Ils épiaient ses efforts inutiles pour atteindre le rivage; lorsqu'il arriva dans le calme trompeur, ses regards devinrent égarés, ses narines s'élargirent, son cou s'allongea, et il sembla aux voyageurs qu'il poussait des cris; mais bientôt sa voix fut noyée par le bruit de la cataracte, et il fut précipité dans l'abîme bouillonnant, au-dessous.

Les Français du Canada pouvaient avoir été jusque-là auparavant; mais Price et son compagnon croyaient être les premiers qui eussent pénétré jusqu'à cet endroit; et lorsqu'ils furent retournés aux établissemens européens, la description qu'ils firent de la grandeur et de la beauté sans égale de la cataracte à laquelle Mayouk donna le nom de Niagara, ou des eaux tonnantes, fut regardée comme incroyable.

DECOUVERTE D'UN ANIMAL FOSSILE SINGULIER.

ON lit dans le numéro de Mai des *Annales de la Philosophie*, un mémoire de Mr. James BRUCE, de l'académie de Belfast, sur les restes d'un animal fossile extraordinaire, trouvés à Carnmoney. Ces restes sont les vertèbres de l'épine du

dos de l'animal. Elles ont été trouvées dans une carrière de craie. Douze se trouvaient en droite ligne, en groupes de deux ou trois à la fois, séparés l'un de l'autre par un intervalle d'environ une verge et demie, indiquant que c'étaient les parties éloignées de la même colonne vertébrale. Elles furent toutes emportées par les ouvriers, et toutes perdues, à l'exception d'une seule, qui ne fut retrouvée qu'après la plus stricte recherche. On en trouva ensuite six autres, qui très probablement appartenaient au même individu que les premières. Ces sept vertèbres sont maintenant déposées au musée de l'Académie de Belfast. Elles ont été présentées au musée par Mr. J. H. SMYTHE, à qui est dû l'honneur de leur découverte. Mr. PRYCE s'est assuré que ces restes appartenaient au *plesiosaurus*, animal allié à la famille du lézard, dont il a été trouvé des squelettes parfaits dans des rochers de même espèce en Angleterre. Le genre est entièrement fossile, et de tous les animaux trouvés dans cet état, c'est peut-être celui qui a le moins de rapport avec aucun des habitans du monde moderne. Le trait le plus remarquable dans sa structure est l'énorme longueur de son cou, qui est composé de beaucoup plus de vertèbres qu'il ne s'en trouve dans les plus longs cous d'oiseaux, même dans celui du cygne, qui surpasse sous ce rapport tous les autres animaux. Il doit conséquemment, à son état de vie, avoir présenté un vrai cou de serpent, porté sur un tronc dont les proportions différaient peu de celles d'un quadrupède ordinaire. La queue surtout, par son peu de longueur, pouvait à peine rappeler celle d'un reptile. D'où il faut conclure que cet animal déployait une forme d'autant plus remarquable, que ses extrémités étaient de vraies nageoires, semblables à celles de la famille des cétacés. La longueur entière de la plus longue espèce paraît avoir été de près de vingt pieds. Sa tête était remarquablement petite, formant moins de la treizième partie de la longueur totale du squelette. Cet animal doit avoir ressemblé à la tortue de mer plus qu'à aucun autre, par sa manière de se mouvoir, et quelque peu par sa figure, si ce n'était de l'écaille dont la tortue est couverte. Qu'il fût aquatique, c'est ce qu'indique évidemment la forme de ses nageoires; que la mer fût son élément, c'est ce qu'on peut également inférer des restes avec lesquels il est invariablement associé; et qu'il ait occasionnellement visité les rivages, c'est ce qui devient probable par la ressemblance de ses extrémités à celles de la tortue de mer. Sa marche sur terre devait néanmoins être très gauche, tandis que la longueur de son cou devait l'empêcher d'aller fort vite dans l'eau. On peut donc conclure, puisque le besoin de respirer exigeait qu'il eût fréquemment accès à l'air atmosphérique, qu'il nageait à la surface, ou près de la

surface de l'eau, pliant et repliant son long cou, comme le cygne, et se plongeant occasionnellement dans l'eau, pour attrapper le poisson qui se trouvait nager à sa portée. Il se peut aussi qu'il se soit tenu aux aguets, dans les eaux basses, le long de la côte, caché parmi les plantes marines, et élevant ses narines au niveau de la surface, comme l'alligator, y avoir trouvé une retraite sûre contre des animaux terrestres plus puissants. Il est probable que par la soudaineté et la vitesse de son attaque, il pouvait aisément faire sa proie de tous les animaux plus faibles que lui qui se trouvaient à la portée de son cou. Quel était l'état de la surface de notre planète quand des animaux aussi singuliers existaient dans ces contrées, c'est une des nombreuses questions intéressantes qui se présentent à ceux qui étudient la science sublime de la géologie.

VOYAGE DE DECOUVERTE.

ON se rappellera que Mr. J. B. REYNOLDS, voyagea, il y a quelques années, de ville en ville, donnant des leçons publiques au soutien de la théorie du capitaine SYMMES. D'après cette théorie, la terre est une sphère creuse, une simple "écorce de citrouille," pour nous servir de la phrase d'une chanson familière, et elle est habitée, au-dedans, comme au-dehors. Mr. Reynolds maintenait qu'il était possible d'entrer dans les régions intérieures du globe, par un trou, situé près de l'endroit où devait se trouver le pôle méridional, d'après le système de ces philosophes qui ne pouvaient rien concevoir dans le monde matériel de plus léger ou du plus vide que leur solide cerveau, et qui conséquemment posaient comme un dogme philosophique qui ne pouvait être révoqué en doute par quiconque ne voulait pas passer pour un homme sans jugement, que la terre était aussi solide qu'un boulet de canon, ou du moins entièrement remplie de terres, de métaux et de rochers en fusion, qui occasionnellement se gonflaient et projetaient de la fumée, du feu, des cendres et de la lave, de différentes montagnes, qui semblent agir relativement au liquide interne et échauffé de la terre, comme le goulot relativement au vase creux lorsqu'il est rempli d'eau bouillante. La hardiesse de ce disciple ingénieux du capitaine Symmes, et son enthousiasme pour la cause d'un nouveau monde à découvrir, lui firent plusieurs amis; et il y a deux ou trois ans, ces amis formèrent une expédition pour la *Symzonie*, (c'est le nom qu'ils donnèrent au continent qu'ils devaient découvrir dans la concavité du globe,) et Mr. Reynolds les accompagna en qualité de savant, pour recueillir tout ce qu'il pourrait concernant les régions supérieures de la terre, ainsi que pour apporter une cargaison de Symzoniens, de harengs de Sym-

zonia, de bois flottants, de serpens marins, et peut-être aussi pour défendre aux dits Symizoniens de se livrer à l'avenir à la fantaisie incivile de lancer à leurs amis de ce côté-ci de la croûte globulaire des plats de débris comme ceux dont le Vésuve a quelquefois vexé les habitans de l'Italie. Son motif était sûrement louable, et les savans doivent regretter que le monde ne puisse pas retirer un grand avantage de l'expédition. Nous devons regretter nous habitans de l'extérieur du sphéroïde, de ne pouvoir pas donner amicalement la main à nos frères de l'intérieur, qui ne sont qu'à quelques milles au-dessous de nos pieds. Mais tel est le fait : Mr. Reynolds, en arrivant au trou, le trouva aussi étroitement bouché que la caverne dans les *Quarante Voleurs*, et, qui pis est, il ne put trouver aucun expédient pour le déboucher. Il eut beau crier : *Ouvrez, Sésame*. Ce n'était pas le nom ; les quarante voleurs n'avaient pas été dans cet endroit pour le baptiser, et son horloge ne put lui découvrir le charme magique. Enfin, il fut obligé de virer de bord, et de chercher d'autres objets à découvrir, objets qui étaient à l'extérieur de la terre ; autre preuve que l'esprit de l'homme est plus pénétrant que son corps ; car s'il n'en était pas ainsi, nos antipodes intérieurs auraient déjà indubitablement complimenté Mr. Reynolds par un diner public de lave bouillante et de pierres météoriques assaisonnées avec de la cendre et des ingrédiens de tremblemens de terre. Il a voulu pourtant que le monde tirât quelque avantage de son expédition, et il est débarqué dans l'Amérique Méridionale, résolu de pénétrer dans le pays des Araucaniens ou Aracaniens, comme il les appelle, qui habitent la partie méridionale du Chili. Il a été plus heureux dans ce projet. D'abord les Sauvages ne voulurent pas lui permettre d'entrer dans leur pays, disant qu'il n'avait jamais été permis à aucun Espagnol d'y entrer, et qu'il ne le serait à aucun homme blanc. Mais notre voyageur n'était pas homme à se laisser ainsi traverser dans son dessein ; et au bout de quelques jours, en se donnant pour un "grand docteur," qui voulait chercher des médecines sur le sommet d'un volcan, il réussit à parcourir une partie considérable du pays. Nous prenons un intérêt particulier à ce voyage chez les Aracaniens ; car depuis que nous avons lu, dans notre enfance, l'histoire du Chili, qui comprend aussi celle de ce peuple étonnant, nous l'avons regardé comme une nation moderne d'anciens Spartiates. Ils diffèrent autant des autres Chiliens et des Péruviens naturels, que les anciens Grecs différaient des Perses effeminés. Nous souhaitons sincèrement que Mr. Reynolds puisse compléter ses recherches dans ce pays, ainsi que dans les autres parties de la terre qu'il pourra visiter, et revenir dans sa patrie sain et saul, avec ses observations.

EPITRES, SATIRES, CHANSONS, EPIGRAMMES,

Et autres piéces de vers par M. BIBAUD, Montréal, 1830 ;

Imprimerie de Ludger-Duvernay, éditeur de La Minerve.

In-12 de 178 pages.

La poésie française jouit, comme notre langue, de l'universalité que les idiomes de l'antiquité classique n'ont obtenue que lorsque les modernes les ont qualifiés de langues mortes. La Grèce, aux époques de sa splendeur, ne parvint pas à faire connaître ses chefs-d'œuvre au-delà de l'Asie occidentale et de l'Italie méridionale : sans l'exil d'Ovide, les rives du Bosphore n'auraient point entendu les accens d'une lyre latine. Camoëns, d'autres Portugais et des Espagnols bien moins célèbres, ont cultivé la poésie de leur patrie dans les Indes, au Brésil et dans les Antilles ; mais c'est dans toutes les parties du monde que la poésie française compte des disciples. L'Amérique n'a pas un Etat où ne résident de jeunes Français qui y chantent les événemens dont l'Europe s'afflige ou se réjouit. Notre révolution de 1830 a inspiré moins de vers à Paris qu'à Rio-Janéiro, et à New-York, qu'à la Nouvelle-Orléans et à Lima. Des 12 à 15 gazettes qui dans l'Amérique du Nord, paraissent en français, la plupart des numéros ou cahiers contiennent des piéces composées dans leurs localités. Le Bas-Canada, qui étudie presque exclusivement notre littérature, compte déjà un certain nombre de versificateurs. On y regrette que les poésies de feu Joseph Quénel n'aient pas été imprimées. Tandis que la société littéraire et historique de Québec applaudissait, en 1830, à la lecture d'un poème sur le siège de Missolonghi, M. Bibaud a publié à Montréal un volume de ses poésies.

Ce recueil, le premier qui ait ainsi paru dans le Canada, curieux pour les bibliophiles, est intéressant aussi pour les littérateurs, par la variété de ses matières, par ses défauts et ses qualités. *Est modus in rebus*, forme le sujet de l'une des épitres ; l'auteur, parfois âpre censeur de sa patrie, aurait dû ne pas prouver lui-même, que

Un style injurieux n'est point chose nouvelle
 Au pays canadien.....
 Encor, quant aux écrits, convient-il d'être juste,
 De ne point ressembler à ces écrivailleurs,
 Marteleurs du bon-sens, éternels criailleurs,
 Qui, sans discernement et sans critique aucune,
 Semblent, comme les chiens, aboyer à la lune,

* Par Mythène, pseudonyme qui cache le nom de Verne
 imitant Edmond Lacroix au celui de Guibon ou de George
 imitant Benjamin Sulte

Trémpent pour un ami leur plume dans le miel,
 Et pour un ennemi la remplissent de fiel...
 L'homme de bien, toujours, tient un juste milieu,
 Donne à tout son vrai nom, met tout en son vrai lieu.

M. Bibaud est assurément un homme de bien, un défenseur courageux de la morale; mais ses idées, parfois mal co-ordonnées, son style heurté, incorrèt, diffus, montrent qu'il n'est pas toujours resté dans le vrai lieu. Il a composé des imitations d'Horace, il s'est nourri de nos classiques, il affectionne Boileau; mais enhardi par le poète latin, il se permet souvent des inversions et des enjambemens que défend l'auteur de notre art poétique.

Dans ses quatre satires, il est parvenu à ne pas traiter, comme lieux communs, *l'avarice, l'envie, la paresse et l'ignorance.*

La paresse nous fait mal parler notre langue:

Combien peu, débitant la plus courte harangue,

Savent garder et l'ordre, et le vrai sens des mots;

Commencer et finir chaque phrase à propos?

Très souvent, au milieu d'une phrase française,

Nous plaçons, sans façon, une tournure anglaise;

Presentment, indictment, impeachment, forëman,

Sheriff, writ, verdict, bill, roast-beef, warrant, watchman.

Nous écorchons l'oreille avec ces mots barbares,

Et rendons nos discours un peu plus que bizarres.

C'est trop souvent le cas, à la chambre, au barreau...

M. Bibaud s'est privé d'un moyen puissant de succès, au moins parmi nous; il l'a pourtant entrevu dans les première et quatrième satires.

Un autre me rencontre, et me tient ce propos:

Chacun vous dit l'auteur des ESSAIS SATIRIQUES,

Que naguère on a lus dans les feuilles publiques;

Tous vos amis pour vous en seraient bien fâchés,

Croiraient, par là, vous voir expier vos péchés.

Que si votre destin à rimer vous oblige,

Choisissez des sujets où rien ne nous afflige:

Des bords du Saguenay peignez-nous la hauteur;

Et de son large lit l'énorme profondeur,

Ou du Montmorency l'admirable cascade,

Ou du Cap-Diamant l'étonnante esplanade.

Le sol du Canada, sa végétation,

Présentent un champ vaste à la description.

Tout est neuf en Canada pour la poésie, nature, climat, industrie, histoire; et ce vaste pays est si mal connu de l'Europe, les voyageurs ont tant calomnié ses habitans, même les belles canadiennes, dont M. Bibaud se fait avec justice lo

champion! D'un autre côté, les *peines de l'amour, le poirtoir des yeux*, sont des sujets partout usés ou connus. Il existe encore des peuplades d'aborigènes, restes des tribus belliqueuses, aimantes et féroces, qui conviées à la civilisation par des moines, et non par des agronomes et des William Penn, ont préféré la vie indépendante. Leurs énergiques harangues, leurs assemblées, leurs chasses et leurs amours n'ont pas encore été traitées par la poésie. Combien d'épopées lui procurerait le Canada! M. Bibaud n'en a essayé que dans une ode, *les Grands Chefs*, et par un dithyrambe à la mémoire de Montcalm. Il nous procure aussi trop peu de traits des mœurs canadiennes; car dans quel pays ne trouve-t-on pas des orateurs ennuyeux, des folliculaires, des charlatans? En résumé, M. Bibaud aurait dû soumettre, avant l'impression, ses poésies à des amis sévères, et sûrement le Canada n'est pas dénué d'hommes de goût et d'instruits. Il n'a pas été son propre critique, lui qui rédige avec succès l'OBSERVATEUR CANADIEN, recueil de littérature et des arts (2 cahiers par mois); mais il a de la verve, et c'est du patriotisme que son talent a reçu des inspirations; des versificateurs, dans nos départemens, publient des recueils de leurs poésies, qui, certes, sont inférieures à celles du poète canadien.

ISIDORE LEBRUN.

(De la Revue Encyclopédique de Paris.)

Une critique comme celle qu'on vient de lire ne doit point offenser, parce qu'on ne peut pas supposer, qu'elle vienne d'une plume envieuse, ou ennemie. Si j'entreprends de répondre à son auteur, c'est que je pense qu'il se montre un peu trop sévère sur certains points, ou qu'il aurait pu s'exprimer parfois un peu différemment.

Avant d'entrer en matière, j'observerai que les pièces que j'ai fait imprimer n'avaient pas été composées pour l'horizon de la France, mais pour celui du Canada, et pour des lecteurs dont la moitié, peut-être, n'avaient jamais lu deux pièces de vers, même dans le genre didactique, comme l'indique assez clairement une partie de mes notes explicatives. Une autre observation à faire, c'est qu'on ne doit pas s'attendre à trouver la perfection dans un ouvrage en vers, imprimé pour la première fois. Quand nos plus grands poètes ont fait réimprimer leurs œuvres, ce n'a jamais été sans de nombreux retranchemens, des additions, des corrections surtout, soit dans le sens, soit dans les expressions. En relisant mes vers, quelques jours après leur impression, j'ai trouvé plus d'une fois que j'aurais pu faire mieux que je n'ai fait. J'ai été étonné par exemple, de n'avoir pas évité un enjambement des moins tolérables, en disant..... "où l'on n'a pas l'esprit,

“Si je m'en crois, tourné”... au lieu de, “où l'on n'a pas l'esprit
 “Tourné, si je m'en crois,” &c. J'ai été étonné d'avoir dit,
 “Il n'est aucun besoin d'un long raisonnement, quand j'au-
 rais pu dire....” Peut-il être besoin d'un long raisonnement?
 Je me suis aperçu que je me serais exprimé plus clairement
 et plus correctement, dans le *Héros Canadien*, si j'avais dit la
 grande *Ile-Neuve*, au lieu de la grande *Ile-Anglaise*, et ainsi
 de plusieurs autres vers et de plusieurs autres expressions,
 dont je ne me suis pas trouvé satisfait, à la seconde lecture.

Parmi les reproches de M. Isidore Lebrun, il en est de
 généraux et de particuliers; ou du moins que je considérerais
 comme tels. Parmi les reproches généraux sont ceux de n'a-
 voir pas soumis avant l'impression, mes poésies à des amis
 sévères; de ne pas procurer aux étrangers assez de traits des
 mœurs canadiennes; de m'être amusé à décrire le *pouvoir des*
yeux et les *peines de l'amour*, au lieu de parler des harangues,
 des assemblées, des chasses, des amours des sauvages; enfin
 d'être quelquefois sorti des bornes de la modération.

Je répondrai d'abord, que la plupart de mes pièces ont été
 vues, avant l'impression, par des personnes de goût et instruites,
 et que j'ai profité de leurs avis, lorsqu'elles ont bien voulu
 m'en donner: je répondrai, en second lieu, que mes quatre
 satires, l'une de mes épîtres et plusieurs autres de mes pièces
 roulent sur les mœurs canadiennes. Si je n'ai pas fait un
 article particulier sur ces mœurs, c'est que je crois qu'elles
 diffèrent peu présentement de celles des provinces de France,
 et de quelques autres pays; mais il y en a un sur les mœurs
 canadiennes, qui sont, ou qui ont été uniques peut-être dans
 le monde. Quant aux mœurs des sauvages, ce sont choses
 trop connues parmi nous, pour que leur description puisse
 paraître nouvelle, et conséquemment intéressante.

J'avoue que le *pouvoir des yeux*, les *peines de l'amour*, sont
 des sujets usés ou connus; mais je sais que cela n'empêche
 pas qu'il ne se publie tous les jours en France, des recueils
 presque entièrement composés d'élégies, d'idylles, et autres
 pièces roulant sur ces sujets, ou sur des sujets aussi usés ou
 aussi connus que ceux-là. Je n'aurais pas prouvé “qu'un
 style injurieux n'est point chose nouvelle en Canada,” si j'y
 avais été le premier à me servir d'un tel style; mais je crois que
 mon style ne peut nulle part avec justice être appelé injurieux;
 à moins que ce ne soit dire des injures que d'appeler quelque-
 fois, non les personnes, mais les choses par leurs noms. Le
 détail dans lequel je suis entré, dans ma première épître, in-
 dique assez que le style injurieux dont je parle est bien diffé-
 rent de celui que j'emploie en le réprochant. Et puis, de ce
 qu'il y a partout des charlatans, des orateurs ennuyeux, des

écrivains; est-ce à dire qu'on ne peut pas, ici comme ailleurs, les critiquer, leur faire découvrir en eux-mêmes des défauts dont ils ne s'étaient peut-être pas aperçus; de tâcher, en un mot, de faire qu'ils ne soient plus ce qu'ils ont été? J'en viens à ce que j'appelle les reproches particuliers de M. Lebrun. Mes idées, selon lui, sont parfois mal co-ordonnées; mon style est heurté, incorrect, diffus; je me permets des inversions et des enjambemens que défend l'auteur de notre art poétique.

Je crois mes idées assez bien co-ordonnées dans mon cerveau; mais si M. I. Lebrun eût dit que j'étais quelquefois obscur, (et je dois l'être plus pour des Français que pour des Canadiens); que je ne m'étais pas toujours servi des termes ou des tournures les plus convenables pour exprimer mes idées; et que j'ai eu tort quelquefois de m'attendre à être compris par mes lecteurs; comme je me comprenais moi-même, il se serait plus approché de la vérité, et m'aurait rendu plus de justice. Boileau s'entendait sans doute; quoiqu'il s'exprimât mal, quand il disait: Pour moi qu'enfant même un autre monde étouffe, Qui croit l'âme immortelle, et que c'est Dieu qui tonne. Un pédant, qui de mille auteurs retenus mot pour mot, Dans sa tête entassés, n'a soucent fait qu'un sol. Triste, pauvre et reclus, Ainsi qu'un corps sans âme, ou devenu perclus.

Mais sans examiner si vers le antres sourds; L'ours a peur du passant; ou le passant de l'ours. &c. Dans ma première satire, page 17, en lisant les vers depuis, "Ce n'est pas, à l'ouïr, qu'elle tienne à l'argent," jusqu'à "Vous délivre à propos de votre dépendance," si l'on ne sait pas, ou si l'on ne devine pas qu'il s'agit d'une personne qui refuse de s'abonner pour la publication d'un journal, d'un livre, non, dit-elle, parce qu'elle regretterait le prix qu'il en faudrait donner, mais parce que ses occupations journalières ne lui laissent pas un moment pour lire; tant dit-elle encore, ses biens sont considérables et exigent de soins de sa part; si l'on ne sait pas, ou si l'on ne devine pas cela, dis-je, on trouvera que je me suis exprimé obscurément. Mais pourquoi, puisque l'obscurité est un défaut, ne me suis-je pas exprimé plus clairement? Parce que je n'ai pas voulu nommer, ou faire l'équivalent. Je dis, dans ma troisième satire: "Malheur au siècle où naît un perfide génie, Qui du système humain changeant l'ordre et la loi, Des dons de la nature intervertit l'emploi".

Le sens du dernier vers se comprend bien, à ce que je crois; mais, que peut-on entendre ici par le *système humain*. J'entends moi, le mode, le régime de vie tracé aux hommes par le créateur, ou par la nature, et qui consiste à user de ses dons sans les dénaturer, si je puis m'exprimer ainsi, par le raffinement, &c.

La nécessité de rimer, m'a fait donner comme à peu-près synonymes *peu profond et parfaitement ignare*; mais je ne l'ai fait qu'avec cette correction: *peu profond et très-ignorant*.

“ Ou, pour dire le moins, extrêmement bizarre.”

“ Le fait suivant est vrai, bien qu'il soit un peu sot;”

ai-je dit ailleurs. Un fait peut-il être sot? Oui, si un fait, une action peut-être une sottise.

J'ai vu des lecteurs qui, à la première lecture de ces vers de ma seconde épître:

“ Delà, l'absurdité des fables de la Grèce;

“ Ses hommes de cent pieds escaladant les cieux;

“ Et des fils de mortels, faisant la guerre aux dieux;”

pensaient que je faisais tomber la force du ridicule sur ce que la Grèce avait cru à l'existence d'hommes de cent pieds de hauteur, et non sur ce qu'elle s'était imaginée que des hommes de cent pieds, ou de mille pieds de haut, étaient assez grands pour escalader le ciel, même en entassant montagne sur montagne. M. Lebrun n'est sûrement pas du nombre de ces lecteurs; là; non plus que de ceux qui croiraient que quand je dis:

“ Dans ce grossier système, il n'est point de planètes;

“ Jamais on n'y pâlit à l'aspect des comètes;”

(parce qu'on ne les connaissait pas,) je donne à entendre que les hommes de ces temps-là étaient plus éclairés que ceux qui les suivirent, et qui eurent peur des comètes.

Je crois savoir que mon style est généralement correct; mais j'avoue qu'il y a dans mon livre des incorrections; des endroits où le style est diffus, et quelques vers où il est heurté. Le style est heurté, par exemple, dans ces deux vers, et particulièrement dans le dernier:

“ J'ignore où le danger git, craintif, je m'arrête;

“ L'homme qui volontiers s'est pris, chargé d'un soin;

je ne crois pas qu'il le soit désagréablement dans le suivant et autres semblables:

“ Se flageller, tirer le sang pur de leurs veines.”

La nécessité de mettre deux vers à rimes masculines après deux vers à rimes féminines, et *vice versa*, oblige quelquefois à allonger le discours plus qu'on ne voudrait. Il y a un exemple de cet allongement de surrogation dans ma première satire:

“ Mais son curé n'a pu jusqu'à présent l'induire;

“ Ni par sages discours, ni par graves raisons,

“ Ni par avis privés, ni par communs sermons, /
 “ A faire pour son sang ce léger sacrifice ;” ou le second et le troisième vers ne sont mis là que pour amener le quatrième. Il y a un autre exemple remarquable de diffusion dans ma seconde épître, page 69 du livre, au sujet de l'opinion de LUCRECE, sur la grandeur du soleil ; diffusion que la nécessité d'expliquer ma pensée a rendue pour moi inévitable. *Soit fait au bien ou au mal, il est de même.*

Passons aux incorrections, aux fautes de grammaire, si l'on veut. Pour ne pas parler des expressions ou des tournures interprétées par des notes, on lit, dans ma seconde satire :
 “ Ma fille a la migraine, ” ou bien, “ elle a le rhume. . . . ”
 “ Plût à Dieu qu'elle fût de tout point aussi bien, ”
 “ Car jamais, dieu-merci, je ne me plains de rien. ”
 Il faut *Et*, et non pas *Car*, au commencement du troisième vers, si *de tout point aussi bien* ne peut s'entendre que de la figure, de la bonne mine, &c. — Je dis un peu plus bas, dans la même satire :

“ A l'ouïr vous diriez qu'il n'a d'autre désir

“ Que votre intention, votre dessein prospère.”

Peut-on dire “ n'avoir d'autre désir, sinon, ” pour ne désirer autre chose, sinon ? je le crois : peut-on sous-entendre “ sinon ” avant le “ que ” qui doit suivre ? M. Lebrun dira probablement que non, et il aura probablement raison :

“ Se laisser follement mourir contre son bien ;

“ Manger le bien d'autrui pour conserver le sien ;

“ Sont deux cas différents : l'un n'est que ridicule,

“ Mais l'autre est criminel, et veut de la férule ;

“ L'un fait tort à soi-même, et l'autre à son prochain. ”

Si l'on peut dire d'un cas, ou d'un acte criminel, qu'il mérite la férule, ou un châtiment à celui qui s'en rend coupable ; on ne peut pas dire d'un acte ridicule, qu'il se fait tort à lui-même, ni d'un acte criminel, qu'il fait tort à son prochain. Il y a donc transition de l'acte à l'acteur, si je puis ainsi parler ; mais l'emploi des mêmes pronoms pour exprimer des sujets différents est ici contraire à l'exactitude grammaticale. La transition suivante n'offre pas la même incorrection :

“ La paresse produit la triste insouciance :

“ Cét être à l'air nigaud, aux regards stupéfaits,

“ Du présent, du futur, ne s'occupe jamais ;

“ L'insouciant voit tout, entend tout sans rien dire. ”

Je dis, dans ma quatrième satire :

“ L'un combat la bonté qu'en cet être on adore ;

“ L'autre abaisse et détruit son suprême pouvoir. ”

Quel est cet *un* et quel est cet *autre* ? On ne peut s'y trom-

per ; c'est l'action d'attribuer, ou l'homme qui attribue ; l'action de dire, ou l'homme qui dit. Mais peut-on grammaticalement s'exprimer ainsi ?

Dans ce vers de la même satire :
 “ Un regard en arrière, un coup d'œil le dément, ”
 la mesure ne m'a pas permis de répéter *en arrière* après *coup-d'œil*, ou de ne le mettre qu'après ce dernier mot.

“ Mais est-il suffisant de ne faire un droit-lige ? ”
 J'aurais voulu pouvoir mettre *de ne se pas faire un droit-lige*.

..... “ et quoique se touchant, ”
 ai-je dit, dans ma seconde épître, pour, “ et quoiqu'ils se touchent. ” Dans l'*Hiver du Canada*, au lieu de “ C'est alors qu'en assemblée, ” il faudrait, pour la correction grammaticale, “ en une assemblée, ou en des assemblées. ” Dans les “ Nouveaux Souhais, ” on pouvait éviter une même faute de grammaire répétée dans cinq ou six vers de suite, en disant, par exemple, au lieu de “ Souhaitons, ” “ Voici mes souhaits. ” C'est peut-être se donner trop de licence, même en poésie, que de faire du participe passé un substantif, comme dans ce vers :

“ L'ignorant est peureux, l'abusé, confiant. ”

Il ne s'agit plus que de la versification. J'avoue qu'il y a dans mes vers quelques inversions un peu hardies ; comme par exemple :

“ Il a de revenus quatre fois plus qu'un juge,
 “ De fiel pour tes rivaux quand comblant la mesure ;
 “ Prenez un autre ton ; dites, dans l'assemblée,
 “ Qui nous conviendrait mieux, de NEILSON ou de LEE.

“ ANAXIMANDRE de la lune

“ Dit que l'éclat est emprunté. ”

Je ne crois pas pourtant que ces inversions soient plus mauvaises que les suivantes de Boileau :

“ Le cours ne fut pas long d'un empire si doux ;
 “ Où crut voir Abéli quelque amour négatif ;
 “ Urnes, vases, trépièds, vils meubles devenus ;
 “ On vit le peuple fou qui du Nil boit les eaux ;
 “ Il n'est temple si saint des anges respecté ;
 “ A l'auteur sur le champ aigrement réparti. ”

Il faut être au bout du vers pour savoir que A est verbe, et non préposition.

Les enjambemens de toutes sortes avaient lieu avant MALHERBE ; on ne s'en permettait plus du temps de Despréaux, *

* Il a une cinquantaine d'années, dit un journaliste anglais, c'était une règle fondamentale de la poésie héroïque, ou à rimes plates, comme on les appelle, qu'il n'y eût de point qu'à la fin d'un vers ; et nous avons nous mêmes entendu critiquer, comme incorrects, sous ce rapport, ces vers pleins de grâce et de douceur de Mr. ROGERS.

‘Twas thine, Maria, thine without a sigh,
 At midnight in a sister's arms to die,
 Nursing the young to health.....

et l'abbé DELILLE, est, je crois, le premier poète célèbre qui ait fait revivre ceux qu'il a cru être tolérables. LEVIZAC pense que ce sera une richesse de plus pour la poésie française, s'ils peuvent y être introduits avec goût et réserve. Parmi ceux que je me suis permis, il en est que j'aurais évités, si je l'avais pu, tels que ceux-ci :

“ Pour la femme de bien trop tôt le jour fatal

“ Arrive ; L'erreur est encor pire

“ Que l'ignorance.

Je ne vois au contraire rien de désagréable dans la ponctuation des vers suivants :

“ L'auteur qui veut se faire applaudir, respecter,

“ Des gens instruits, s'entend. Parlant à l'ignorance. . . .

“ D'un chien ; de son esprit, nullement. — Loin de moi

“ Le dessein de parler contre l'agriculture.

“ Mettre avant l'infini le moment ? J'aime à croire

“ Que l'âme, &c.

Pour revenir à l'incorrection du style ; si Boileau a dit :

“ Que dans tous vos écrits la langue révérée,

“ Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée,

il n'a pas toujours observé lui-même le précepte qu'il donne aux autres. Si j'ai dit :

“ Qui, du chanvre, ou du bled, produit le plus grand lucre,”

Il a dit :

“ Si tout ce qui reçoit des fruits de ta largesse

“ A peindre tes exploits ne doit point s'engager.

Souvent pour rimer, il change le genre, le nombre, ou la prononciation des mots :

“ L'évangile au chrétien ne dit en aucun lieu,

“ Sois dévot : elle dit. . . . Il aurait néanmoins pu dire

“ Sois dévot ; mais il dit.

“ Et plus loin des laquais, l'un l'autre s'agaçons,

“ Font aboyer les chiens et jurer les passans.

“ A mon gré le Corneille est joli quelquefois.

“ En vérité pour moi j'aime le beau François.

“ De servir un amant, je n'en ai pas l'adresse.

“ Cependant mon hableur avec une voix haute,

“ L'un et l'autre aussitôt prend part à son affront.

“ C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.

“ Le bel honneur pour vous, en voyant vos ouvrages,

“ Occuper le loisir.

“ Ne se sentait des lieux où fréquentait l'auteur.

“ Qui voudrait épuiser ces matières,

“ Il compterait plutôt :

“ Que George vive ici, puisque George y sait vivre,

“ Qu'un million comptant.

Malgré ces incorrections, et beaucoup d'autres qui se trouvent dans les œuvres de Boileau, je ne voudrais pas dire, généralement parlant, que son style est incorrect, parce que...

..... *Non ego paucis
Offendar maculis quas aut incuria ludit,
Aut humana parum cavit natura.*

Je n'ai un mot de la césure et de la rime, quoi que M. Lebrun n'en ait pas parlé. On trouve dans mon recueil quelques vers où le repos n'est pas bien marqué après la césure; par exemple:

“Où plutôt, si l'on m'a conté la vérité.

“Non parce qu'il était réduit à la misère.

“A la voir, qui pourrait croire qu'on en médise?

“Le malheureux en fut malade quinze jours.”

“Petit et grand dans leur position réelle.”

Despréaux a fait voir par les vers suivants, qu'il n'était pas toujours aisé d'éviter ce défaut.

“Dans la rue en avait rendu grâce à Dieu.

“Et tel mot, pour avoir réjoui le lecteur.

“Derrière elle faisait dire *argumentabor.*

“Pour prendre Dôle, il faut que Lille soit rendue.”

Je suis assez difficile sur la rime pour regretter d'avoir été obligé de faire rimer *vêtu* avec *revenu* et *malotru*, *ennemis* avec *filz*, *folie* avec *génie*. Et cependant, contre l'usage ordinaire, je fais rimer ensemble *malheur* et *méart*, *soin* et *point*, *Latour* et *Druécourt*, *Lahontan* et *plaisant*, *lui* et *conduit*, sans retrancher le *t*, comme on le pourrait faire dans ce dernier mot. Pourquoi? parce que le *t* à la fin d'un mot, n'en changeant ordinairement ni l'accent ni la quantité, et la rime étant pour l'oreille bien plus que pour les yeux, il me semble qu'on aurait tort de se priver de cette ressource de plus pour faire

“Que toujours le bon-sens s'accorde avec le rime.”

Encore une observation, et j'ai fini. Il n'en est pas de la poésie didactique comme de l'épopée, de la tragédie, de l'ode, &c. si le style de la satire peut être énergique et élégant, il ne doit pas être pompeux; encore moins empoulé: la sublimité y serait déplacée. Le style d'Horace, dans ses satires, et même dans ses épîtres, est souvent prosaïque; plus heurté et moins coulant qu'il ne l'eût été probablement, s'il les avait écrites en prose:

O fortunati mercatores, gravis armis.....

..... *Caudaeque pilos ut equinae.....*

Paullatim vello, et demo unum, demo etiam unum.

Despréaux, qui “se hâtaît fort lentement,” et qui “remettait

peut-être son ouvrage plus de vingt fois sur le métier," a été forcé de laisser subsister, dans ses satires surtout, des vers faibles, durs, mal sonnans, et même des chevilles :

" Et combien la Neveu devant son mariage.....

" Aux Saumaises futurs préparer des tortures.....

" Mais il apprit enfin, grâce à sa vanité.....

" En vain à lever tout les valets sont fort prompts.....

" Et des ruisseaux de vin coulent aux environs.....

Le commencement même de son *Art Poétique*, le plus travaillé de ses ouvrages, offre des vers qui ne sont rien moins qu'harmonieux :

" C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur.....

" Pense de l'art des vers atteindre la hauteur ;.....

" S'il ne sent point du ciel l'influence secrète.....

" Si son astre, en naissant, ne l'a formé poète.....

" Dans son génie étroit il est toujours captif.....

" Dans son étroit cerveau son génie est captif.....

n'eût pas été beaucoup plus dur, et eût, selon moi, présenté à l'esprit du lecteur une idée plus vraie, ou du moins d'une vérité plus apparente. Despréaux était-il donc, comme il le dit lui-même,

" Plus enclin à blâmer que savant à bien faire ?"

non, ce serait abuser de sa modestie que de le juger ici d'après son propre jugement. Mais,

" Pourquoi ses vers sont-ils et lus dans les provinces.....

" Et recherchés du peuple, et reçus chez les princes ?.....

" Ce n'est pas que leurs sons, agréables, nombreux.....

" Soient toujours à l'oreille également heureux ;.....

" Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure.....

" Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure ;.....

" Mais c'est qu'en eux le vrai, du mensonge vainqueur.....

" Partout se montre aux yeux, et va saisir le cœur ;.....

" Que le bien et le mal y sont prisés au juste.....

" Que son vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.....

" C'est par là quelquefois que sa rime surprend.....

" C'est là ce que n'ont point Jonas ni Childebrand.....

" Ni tous ces vains amas de frivoles sornettes.....

" Miroir, montre d'amours, amitiés, amourettes.....

" Dont le titre souvent est l'unique soutien.....

" Et qui, parlant beaucoup, ne disent jamais rien.....

Il est pourtant vrai de dire qu'au moins une fois, Boileau n'a montré la vérité morale ni aux yeux ni au cœur, et c'est à l'endroit de sa huitième satire où il fait dire par un père à son fils :

" Endurcis-toi le cœur, &c.

DÉSPOTISME MINISTERIEL.

Les anecdotes suivantes, extraites du *Dictionnaire féodal*, nous ont paru intéressantes, et bien propres à faire abhorrer le gouvernement despotique.

Quelques jours avant l'attentat de DAMIENS, sur la personne de LOUIS XV, un Lyonnais, qui s'en retournait dans son pays, coucha dans une auberge où il entendit, à travers une cloison, tout le complot formé contre le roi. Cet honnête homme rebroussa chemin aussitôt, gagna Versailles en toute hâte, révéla au premier ministre tout ce qu'il avait entendu, et reprit sa route sur-le-champ, parce que ses affaires l'appelaient dans sa famille. — Le ministre négligea cet avis; et le 5 janvier 1757, Louis XV fut frappé par Damiens, d'un coup de couteau qui faillit lui ôter la vie. Le ministre se ressouvint alors des révélations du Lyonnais; il craignit qu'on ne lui reprochât de les avoir négligées; il fit courir après cet homme, qui n'était pas encore bien loin, et l'enferma à la bastille. Pour prix du service qu'il avait voulu rendre à l'état, ce malheureux languit trente-deux ans dans les cachots, et ne recouvra la liberté qu'au 14 juillet 1789. On ne lui avait jamais dit pourquoi il était à la bastille. M. de MALESHERBES ne racontait cette anecdote qu'en frémissant.

— Louis XVI voulant connaître l'opinion publique, avait chargé le libraire BLAIZOT, établi sur le grand escalier de Versailles, de lui faire passer les brochures et les pamphlets relatifs aux événemens du jour, et de les déposer secrètement dans une cassette, dont lui seul avait la clef. Cet ordre fut exécuté pendant quelques semaines; mais le baron de BRETEUIL, qui ne pouvait souffrir que le roi eût la plus légère confiance en tout autre qu'en lui, ayant été informé de ce petit mystère, fit mettre Blaizot à la bastille, sous prétexte qu'il faisait un commerce de livres prohibés. — Le roi ayant trouvé sa cassette vide pendant quelques jours, et ne voyant plus paraître Blaizot, envoya chez lui, et fut très surpris d'apprendre qu'il était détenu par son ordre à la bastille. Le libraire vivait par bonheur sous un roi ami de la justice. Louis XVI, indigné de cet abus de son autorité, manda aussitôt le baron de Breteuil, le traita avec la plus grande sévérité, lui ordonna de rendre sur-le-champ la liberté au malheureux Blaizot, de le dédommager à ses frais du tort qu'il lui avait fait; et ce ne fut qu'à la considération de la reine, qui intervint en faveur du ministre, que le roi voulut bien borner là sa punition.

LA COMETE DE 1832.

Les journalistes français ont trouvé beaucoup à dire, ces deux dernières années, au sujet de la comète de 1832, et les journalistes allemands ont entretenu leurs lecteurs des craintes chimériques que l'apparence de cet astre pouvait inspirer. Le fait est que cette comète pourrait s'approcher de la terre beaucoup plus qu'elle ne s'en approchera, sans donner le moindre sujet réel de crainte. On sait qu'en 1770 une comète passa à 750,000 lieues de la terre, environ neuf fois la distance de la lune, et ceux qui connaissent l'histoire de l'astronomie peuvent n'avoir pas oublié que M. LALANDE avait calculé que 13,000 lieues était la distance à laquelle une comète pourrait causer quelque dérangement sensible sur notre globe. Les craintes que propageaient les journalistes dont nous venons de parler provenaient de ce que la comète de 1832 passera près de l'orbite de la terre, (à quatre diamètres et demie, ou environ treize mille lieues;) de sorte que si la terre était à ce point de son orbite qui sera un instant près de la comète, il pourrait en résulter quelque phénomène extraordinaire. Mais ce cas est loin d'être possible pour l'année 1832.

LES LANGUES NATURELLES DE L'AMERIQUE.

Les langues américaines sont extrêmement compliquées, et possèdent une puissance extraordinaire de combinaison. Le verbe, outre les inflexions applicables aux variations de temps, a un très grand nombre de modes, auxquels on pourrait donner les noms de réfléchi, transitif, compulsif, applicatif, médiatif, communicatif, révérentiel, fréquentatif; et des formes qui, au moyen de suffixes et d'affixes, indiquent si l'objet est animé ou inanimé, mâle ou femelle, &c. "Depuis le pays des Eskimaux jusqu'au détroit de Magellan, dit HUMBOLDT, des mères langues entièrement différentes dans leurs racines, ont (si l'on peut se servir de l'expression,) la même physiologie. On découvre une analogie frappante de construction grammaticale, non seulement dans les langues qui ont acquis un certain degré de perfection, comme celle des Incas, l'Ayénara, le Gurami, le Mexicain et le Cora, mais même dans des dialectes extrêmement grossiers. C'est en conséquence de cette ressemblance de construction que les sauvages des missions pouvaient apprendre la langue d'une tribu différente beaucoup plus aisément que l'espagnol, et les moines avaient pris de là l'usage de communiquer avec un grand nombre de hordes au

moyen d'une des langues naturelles." La complication de formes grammaticales que ces langues présentent, a induit M. DUBONCEAU, de Philadelphie, à leur donner le nom de Polysynthétiques. Or, les faits remarquables sont, premièrement que ce caractère distinctif ne se rencontre dans aucun des langues connues de l'ancien monde; si ce n'est, à un bien faible degré, dans le Basque et le dialecte du Congo; et secondement, qu'il appartient, à de très légères exceptions près, non à une ou à deux, mais autant qu'on a pu s'en assurer, à la totalité des langues si nombreuses de l'Amérique, dont plusieurs n'ont rien que cela de commun. Comment se rendre raison de la diffusion d'un caractère particulier et commun sur des matériaux si dissemblables? Il nous semble qu'on ne peut l'attribuer qu'à la communauté d'origine des tribus, nombreuses ou non, qui ont peuplé ce continent. Comme personne ne possède tous les mots de sa langue maternelle, les dialectes conservés par l'usage général doivent perdre continuellement quelques uns de leurs termes, et il doit s'y en introduire de nouveaux, à mesure que de nouveaux besoins ou de nouveaux objets excitent l'attention. Mais durant le changement graduel qui se fait de cette manière, les mots nouveaux se combinent et se modifient d'après les règles du dialecte parlé dans lequel ils sont incorporés; d'où il arrive que les formes grammaticales d'un ancien idiome peuvent subsister, lorsque ses matériaux ont péri. — *Encyclopædia Britannica*.

DECOUVERTES ET INVENTIONS.

Le lieutenant colonel GALINDO, gouverneur de Poton, dans l'Amérique Centrale, a découvert les ruines d'une immense cité appelée *Palengé*, lesquelles s'étendent l'espace de plus de 20 milles, le long de la chaîne de montagnes qui sépare les sauvages appelés Mayas de l'état de Chiapas. Ces ruines, dit M. Galindo, doivent être celles d'une ancienne cité et de ses faubourgs. Les principaux édifices sont érigés sur les lieux les plus élevés, et une grande partie, sinon tous, ont des escaliers. Depuis le bas, les degrés et tous les restes que le temps a épargnés, sont en pierres et en plâtre.

Literary Gazette.

Gaz lumineuse obtenu de l'eau. — Une découverte importante, résultant des expériences du professeur DONOVAN et de Mr. LOWE, directeur de l'éclairage par le gaz, dans Brick-Lane, va bientôt être connue du public. On parle beaucoup de la découverte, pour laquelle il a été obtenu des lettres patentes,

et la question que l'on fait généralement est, comment ce gaz se fait-il? A présent, on ne peut donner aucun renseignement satisfaisant concernant le procédé; mais on croit que le gaz hydrogène obtenu par la décomposition de l'eau est chargé d'un principe lumineux, en passant par quelque liquide produit pendant que se fait la distillation du charbon de terre, d'après le procédé ordinaire employé pour faire le gaz. L'appareil requis est beaucoup plus simple que celui qu'on emploie présentement. Le nouveau gaz éclaire beaucoup mieux, et l'on peut se le procurer à beaucoup meilleur marché. Si telle est la nature du procédé, et s'il ne s'élève pas de difficultés sérieuses lorsqu'il sera éprouvé sur une grande échelle, il est évident que la découverte devra être regardée comme presque inappréciable. *Journal Anglais.*

Heureuse découverte. — Mr. CURTIS, propriétaire de la distillerie de Nail Creek, dans le village d'Utica, dans le procédé de la distillation au moyen du bled, (*corn*), aperçut une huile qui s'élevait à la surface de la liqueur. Il prit la peine de la recueillir et de faire l'épreuve de ses propriétés. Il a été constaté par des expériences faites par diverses personnes, que cette huile est aussi bonne à brûler que la meilleure huile de spermacéti. Elle est également pure, ne jette aucune odeur désagréable et dure aussi longtems. On fait d'autres expériences pour connaître quel usage on en peut faire en peinture, et quoique l'épreuve ne soit pas encore complète, on dit que sous ce rapport elle vaut au moins l'huile de lin. Mr. Curtis en retire à peu près un gallon de chaque minot de bled, et de 9 à 12 gallons par jour de la quantité qui est employée. Cette huile se vend un dollar le gallon. C'est un profit net pour le distillateur, car la quantité de la liqueur ou de l'eau de vie, (*whiskey*), n'en est pas diminuée. *Journal Américain.*

Mr. ALDEN, respectable fermier de ce comté, a fait une découverte que nous croyons importante en agriculture, et que nous nous faisons conséquemment un devoir de publier. Mr. Alden croit d'après les expériences qu'il a faites, que le bled noir, ou la poudre noire du bled, provient d'un petit pignon, ou d'une petite glande ridée qui se trouve dans le grain. Ayant lavé une partie de son bled de semence, et criblé l'autre partie, il les sema dans le même champ, mais séparément. Il se trouva du bled noir dans la partie du champ ensemencée avec le bled lavé; tandis qu'il n'y en eut point dans celle où avait été semé le bled criblé. A sa suggestion, d'autres cultivateurs ont fait la même expérience avec succès. *Bedford Settler.*

A une séance récente de l'Académie des Sciences de Paris, il a été lu une lettre d'un particulier qui prétend avoir découvert une puissance motrice résultant de la force combinée de

deux agens physiques, avec un principe mécanique applicable à toute espèce d'industrie, et particulièrement aux moyens de transport sur les grandes routes, sans qu'il soit besoin d'y faire aucun changement, et malgré les inégalités du chemin. L'auteur, dans sa lettre, n'entre dans aucun détail concernant son invention, mais se contente de l'annoncer.

VARIÉTÉS.

Instinct.—On lit dans un journal américain le fait remarquable qui suit. On remarqua (dans le voisinage de Raleigh), qu'un moineau, qui avait construit son nid sur le toit d'une chaumière, continuait à y venir régulièrement, longtems après que ses petits eurent pris leur volée. La chose avait lieu depuis le printemps, lorsque, dans l'hiver, un monsieur qui l'avait observée pendant tout le temps, se détermina à en rechercher la cause. Il monta sur le toit au moyen d'une échelle, et trouva dans le nid un des petits qui y était retenu prisonnier par un fil qui faisait partie du nid, et qui se trouvait par hasard entortillé autour de sa jambe. Devenu ainsi incapable de se procurer sa nourriture, il avait été nourri par les soins continuels de sa mère. "Si c'est là un pur instinct, s'écrie le journaliste, qu'est-ce que c'est que la raison?"

Il y a environ 30 ans, dit le *Quarterly Journal of Agriculture*, la caille était inconnue en Canada. Elle abonde dans la province supérieure; mais elle ne s'est pas encore montrée dans l'inférieure. Ses habitudes sont remarquables, bien qu'elles ne le parussent pas plus peut-être que celles des autres oiseaux sauvages, si on les examinait avec soin. Un monsieur qui met beaucoup de patience dans ses recherches sur les animaux sauvages, et qui réside dans le Haut-Canada depuis que les cailles y ont paru, en ayant eu à la fois plus de cent de vivantes, a pris plaisir à épier leurs mouvemens dans le lieu où elles étaient enfermées. Lorsqu'il commençait à faire obscur, ces oiseaux se formaient en troupes ou partis de douze ou quinze, en cercle, leurs têtes en dehors et leurs queues serrées au centre. Un oiseau faisait toujours la garde pour chaque troupe, et demeurait absolument stationnaire pendant une demi-heure, jusqu'à ce qu'à un certain gloussement, une autre centinelle prenait aussitôt sa place, et le relevait avec autant de régularité que dans la garnison la mieux disciplinée. Ce devint un nouveau sujet de curiosité d'observer comment ils s'acquitteraient du devoir extraordinaire occasionné par le ravage du cuisinier. Mais ils surent y remédier; et le monsieur remarqua avec admiration que, comme leur nombre diminuait, le temps de la garde augmentait, et qu'il devint à la fin d'une heure, et toujours avec la même régularité.

Influence de l'association des idées dans une attaque d'apoplexie.— Il y a quelques années, une dame tomba dans un accès d'apoplexie : le Dr. PENCIVAL, qui la soignait, ordonna entre autres applications stimulantes, qu'une plume trempée dans de l'essence de corne de cerf, fut introduite dans ses narines. La dame avait l'habitude de prendre du tabac en poudre ; l'irritation des nerfs olfactifs, occasionnée par l'essence de corne de cerf, produisit la jonction du pouce et du doigt indicateur de la main droite, leur élévation au nez, et l'action de respirer dans les narines. Lorsque l'action cessa, la main et le bras retombèrent dans un état d'engourdissement. Chaque application nouvelle du stimulant produisit le même effet, jusqu'à ce que l'essence de corne de cerf eut perdu, par un usage répété, le pouvoir de produire l'irritation. L'accès dura environ onze heures. Lorsque la dame en fut revenue, elle ne conservait la mémoire d'aucune sensation éprouvée pendant tout ce temps.

Un journalier irlandais a trouvé trois pièces d'ancienne monnaie d'argent dans un champ, près d'Armagh. Elles sont présentement en la possession de Mr. CORREY. La plus ancienne est du roi saxon, ATHELSTAN, qui monta sur le trône d'Angleterre en 925. Au centre de l'exergue est une croix, et autour est inscrit Athelstan Rex Tot. Brit. : c'est-à-dire Athelstan Roi de toute la Bretagne. Le revers a aussi une croix au centre, et la légende, Eliaf, Moneta Lund. Civitt.—Eliaf, Maître de la Monnaie de la Ville de Londres. Athelstan fut le premier en Angleterre qui prit sur ses monnaies le titre de roi de toute la Bretagne, après avoir défait les Danois, en 938. La seconde pièce est de WOLSTAN, archevêque d'York, en 930 ; mais elle est presque indéchiffrable. La troisième, et la plus curieuse, fut frappée pour ANLAF, roi Danois de Northumberland ; sur l'exergue est la figure grossière d'un oiseau les ailes étendues ; on pense que c'est le corbeau, le symbole bien connu des Danois, et autour est l'inscription : Anlaf Kynyng. Le revers a une petite croix au centre, et la légende, Athelward, Minetric, ou Maître de la Monnaie. Cet Anlaf était fils de Sitric, roi de Northumberland. Après la mort de son père, il fut chassé de son royaume par Athelstan, en 925. Il passa en Irlande, et y ayant formé une armée composée d'Irlandais, de Gallois et d'Écossais, il envahit le Northumberland, en 930, mais fut défait par Athelstan, à la bataille de Brunenburg, livrée cette même année, et se refugia de nouveau en Irlande. En 942, lorsqu'Edmund fut monté sur le trône, Anlaf, aidé par ODAÛS, roi de Norwège, réussit à se rendre maître de toute la partie de l'Angleterre située au nord de la grande voie romaine. Ayant été obligé d'imposer de fortes taxes à ses su-

jets, pour payer les troupes du roi de Danemarck, il fut contraint de fuir de son royaume, en 945. Il fut rappelé par les Danois, en 949; mais n'ayant pas mieux traité ses sujets qu'en par le passé, ils le chassèrent de nouveau; et il se réfugia encore en Irlande, où l'on croit qu'il mourut.

Le Paganini Indou.—On lit dans la Gazette du Gouvernement de Madras : « Nous ne doutons pas que plusieurs de nos lecteurs n'aient éprouvé le sentiment de la surprise mêlé avec celui de l'admiration, en apprenant les exécutions extraordinaires sur le violon d'un bramin nommé VERAPPAH; au service de son altesse le Rajah de Tanjore, qui a paru dernièrement. Il joue à la première vue, avec correction et exactitude, les pièces les plus difficiles de notre musique imprimée. Son habileté sur le piano-forté est aussi fort grande, si ce n'est qu'il lui faut quelque exercice préalable. »

Parmi les curiosités et les merveilles du jour, dit un journal américain, on doit mentionner les os extraordinaires qui se montrent au Musée Américain, vis-à-vis de l'église de St. Paul, à New-York. Une des défenses a près de 13 pieds de longueur; et si l'on doit être guidé par la proportion comparative, on ne peut pas supposer que l'énorme quadrupède auquel cette défense appartenait eût moins de 75 ou 80 pieds de longueur, sur 30, ou plus, de hauteur.

Un Italien nommé PARTHEMA, qu'on dit être un homme digne de foi, et qui arrive d'Afrique, dit qu'il a vu, à la Mecque, deux licornes, que le roi d'Ethiopie envoyait en présent à sa Hautesse, le sultan des Turcs. *Hobart Town Courier.*

Dans le mois de Septembre dernier, un nègre, nommé DAVID, de l'endroit appelé Noorden, situé sur la rivière d'Essequibo, dans la colonie de Demerara, entendit un chien japper dans un bois taillé. Y étant entré par curiosité, il aperçut un tigre entortillé par un grand serpent, de manière à ne pouvoir s'échapper. Le nègre, quoique manchot, parvint à les tuer l'un et l'autre. Le tigre avait 7 pieds de long depuis le nez jusqu'à la racine de la queue, et le serpent, 29 pieds et quatre pouces. Leurs peaux sont préservées avec soin, et montrées comme curiosités à Noorden.

Anagramme.—Une des plus heureuses anagrammes qui aient été faites en aucune langue, est celle de la question de PILATE à JESUS-CHRIST: *Quid est veritas?* (Qu'est-ce que la vérité?). Ces trois mots sont la phrase anagrammatique qui suit: *Est vir qui adest.* (C'est l'homme que vous voyez, devant vous.) *Exeter News Letter.*

Un journal français dit qu'il y a, dans les environs d'Angers, une jeune fille de 17 ans, dont le corps jusqu'à la ceinture est de couleur bleue. Si l'on dit devant elle quelque chose de

propre à lui donner de la honte, son visage, au lieu de rougir, devient d'un bleu encore plus foncé.

Il a été publié à Paris un Dictionnaire diplomatique et parlementaire, contenant tous les mots usités dans la diplomatie, la politique et les affaires parlementaires, avec cette épigraphe : " Il y a bien peu de personnes qui soient en état d'entendre une gazette."

Il n'y a plus à douter, dit une gazette allemande, que le Sultan n'ait l'intention d'établir un journal à Constantinople. ESSAD EFFENDI, l'historiographe, doit faire les arrangemens nécessaires pour mettre ce dessein à exécution, et la partie du journal qui paraîtra en langue française doit être confiée à M. BLACQUE, ci-devant rédacteur du *Courier de Smyrne*.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Nous avons parlé, dans la *Bibliothèque Canadienne*, de la *Nouvelle Méthode pour apprendre à bien orthographier*, qui forme comme la seconde partie du *Maître Français*, et dans l'*Observateur*, du *Nouveau Cours Complet de Grammaire Française*, de MM. LEMOULT et POTEL : nous aurions, aujourd'hui, à dire un mot de la *Grammaire Française* de M. JEAN-PHILIPPE BOUCHER-BELLEVILLE, si le temps et l'espace ne nous manquaient pas également. Nous observerons pourtant que le moins qu'on puisse dire de cette nouvelle Grammaire, (de 84 pages in-12,) c'est qu'elle est on ne peut mieux remplie, et contient des préceptes et des observations qui font honneur au savoir et au jugement de l'auteur, et ont dû exiger de sa part beaucoup de recherches et un travail plus qu'ordinaire. En attendant que nous puissions lui rendre une plus ample justice, nous souhaitons que son ouvrage soit accueilli par le public aussi favorablement qu'il nous semble le mériter.

Le *Traité sur les Loix Civiles du Bas-Canada*, par H. D. BEAUBIEN, écuyer, est devenu la propriété de M. L. DUVERNAY, et doit être publié dans le cours de l'hiver ou du printemps prochain.

Un autre ouvrage que nous désirerions fort voir mettre au jour, pour l'intérêt de la science et l'honneur de notre pays, c'est le *Cours abrégé de Leçons Théoriques sur les Principes Élémentaires de la Chimie, Exemplifié et destiné à l'usage de la Jeunesse Canadienne*. Par J. B. MEILLEUR, M. D. Les bons ouvrages élémentaires, sur les sciences et les arts, sont ceux qui nous manquent le plus communément, et qui nous seraient cependant les plus nécessaires. Si celui que M. le Dr. Meilleur se propose de publier se recommande déjà par lui-même, il doit se recommander encore chez nous, par la considération que c'est le premier de ce genre qui soit sorti de la plume d'un Canadien.

THEATRE. Mercredi dernier, 28 Décembre, a eu lieu la représentation qui avait été annoncée par les gazettes. Les pièces étaient *Hamlet*, tragédie en cinq actes, imitée de SPEAKESPEARE par Ducis; *George-Dandin*, comédie de MOLIERE, en trois actes, et le petit drame de *Napoléon à Ste. Hélène*, arrangé pour l'occasion par Mr. PRUD'HOMME. La réputation de ce monsieur, jointe peut-être au désir de voir représenter une tragédie française pour la première fois depuis un grand nombre d'années, avait attiré au théâtre un nombre plus qu'ordinaire de spectateurs. Tous les bancs de devant, aux premières loges, surtout, étaient remplies par des dames. Mais si l'attente du public était grande, nous ôsons dire qu'elle a été surpassée par l'exécution; et elle devait l'être, surtout dans *Hamlet*, quand le principal rôle était rempli par un acteur aussi éminent que M. Prud'homme, secondé lui-même au-delà de son attente peut-être, par MM. les Amateurs Canadiens, et principalement par la personne qui représentait la reine, mère d'Hamlet, le second personnage de la pièce. Aussi les applaudissemens ont-ils été bruyants et fréquemment répétés. Le choix de *Hamlet* de Ducis pour un auditoire Canadien fait honneur, suivant nous, au jugement de M. Prud'homme et de MM. les Amateurs: cette pièce, bien versifiée, abonde en pensées nobles, en sentimens élevés, en grandes maximes de morale et de religion, et nous avons eu le plaisir de remarquer que l'expression de ces pensées et de ces sentimens n'a jamais manqué d'être applaudie avec enthousiasme; tant les acteurs savaient les faire ressortir, si nous pouvons nous exprimer de la sorte; tant leur jeu était d'accord avec leurs paroles, tant ils paraissaient entrer dans le caractère des personnages qu'ils représentaient. Nous croyons pouvoir regarder cette représentation comme une excellente leçon de déclamation pour plusieurs des personnes qui y ont assisté, et particulièrement pour les jeunes messieurs canadiens qui y ont figuré comme acteurs.

La représentation de *George-Dandin* a aussi été beaucoup applaudie, et a paru satisfaire généralement l'auditoire.

M. Prud'homme a encore joué, comme de droit, le principal rôle, celui de l'ex-empereur des Français, dans *Napoléon à St. Hélène*, et n'a pas été moins applaudi, ni à moins juste titre, que dans *Hamlet*. Les spectateurs semblaient dire, comme la mère d'ASTIANAX, en voyant le fils d'ENE'E:

Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat.

Nous avons vu déjà des représentations données par des Amateurs Canadiens, obtenir de grands applaudissemens; mais jamais, à ce que nous croyons, l'auditoire ne s'est retiré plus satisfait qu'après la soirée de Mercredi dernier.